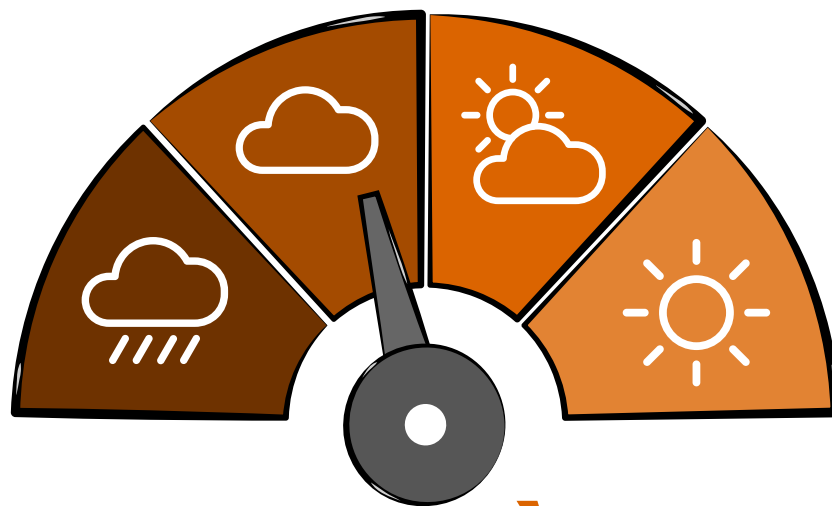


ENQUÊTE DE CONJONCTURE DES ENTREPRISES



BAROMÈTRE DE L'ÉCONOMIE

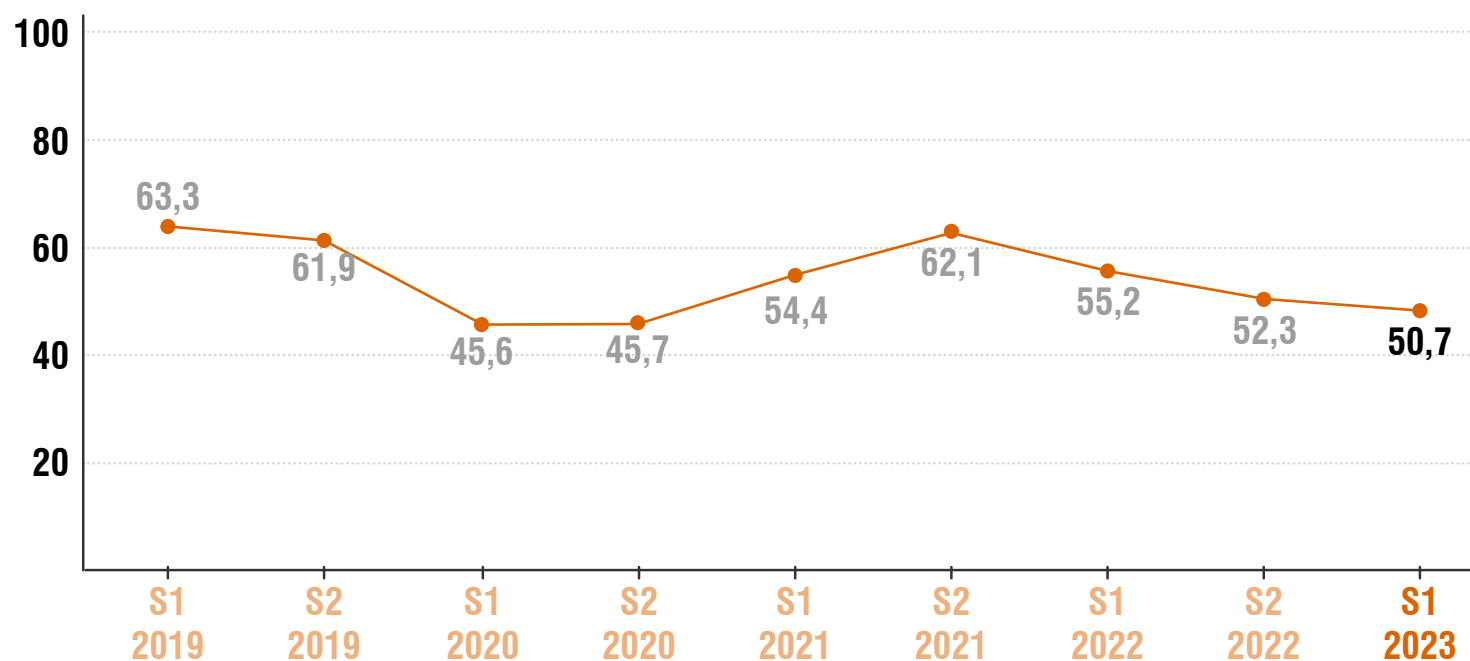
ÉDITION 1^{ER} SEMESTRE 2023

FOCUS THÉMATIQUE :
ATTRACTIVITÉ

LA CONJONCTURE

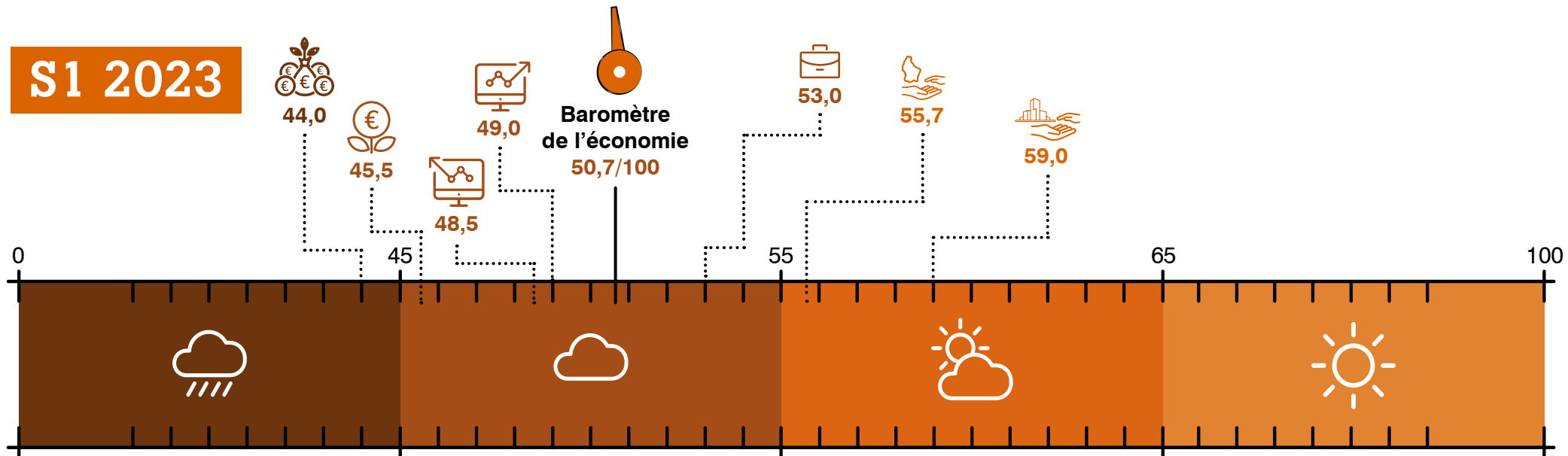
Nous assistons à un **lent déclin du climat des affaires** depuis le début de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Après une reprise marquée de l'économie post-pandémie, les incertitudes entourant la durée du conflit géopolitique et les répercussions que ces dernières auront sur l'économie ainsi que le contexte conjoncturel difficile (forte inflation, hausse des taux d'intérêts, coût du travail le plus élevé de l'Union européenne, manque de main-d'œuvre, etc.) se ressentent dans le **score synthétique du Baromètre de l'Économie, qui baisse** ainsi de 52,3 à **50,7 sur 100**. Une entreprise sur trois a vu son activité baisser au cours des six derniers mois, et les anticipations ne sont guère plus optimistes pour le second semestre 2023. Les prévisions de rentabilité et d'investissements en pâtissent fortement : une entreprise sur trois prévoit une baisse à court terme. Les secteurs de l'industrie, de l'HORECA, de la construction et du commerce semblent particulièrement en souffrance. Petite lueur d'espoir toutefois : bien que nous notions un rythme de créations d'emplois en déclin, les emplois devraient rester relativement stables dans les six prochains mois pour 68% des dirigeants d'entreprises. Enfin, malgré un taux de confiance dans l'avenir de leur entreprise historiquement bas depuis 2019, ce dernier semble diminuer moins fortement que le taux de confiance dans l'avenir de l'économie luxembourgeoise. Preuve que les entreprises estiment avoir pris des mesures pour affronter la période tourmentée.

Évolution du score du Baromètre de l'Économie*

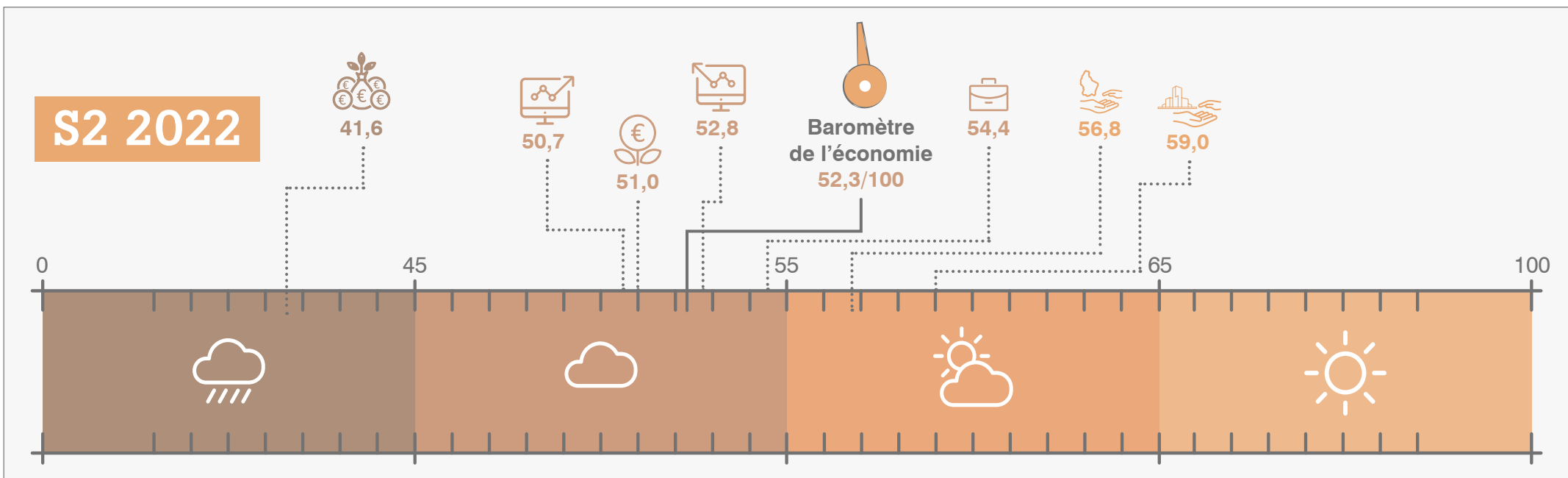


* Le score du Baromètre de l'Économie (sur 100) correspond à la moyenne des 7 indicateurs de conjoncture : confiance dans l'avenir (entreprise et économie), activité (six derniers mois et six prochains mois), emploi, rentabilité et investissements.

S1 2023



S2 2022



Activité des 6 prochains mois



Emploi



Rentabilité



Confiance dans l'avenir de l'entreprise



Activité des 6 derniers mois



Investissements



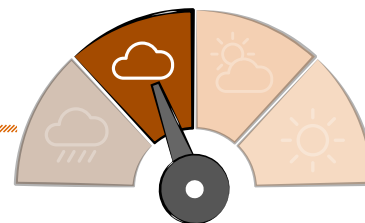
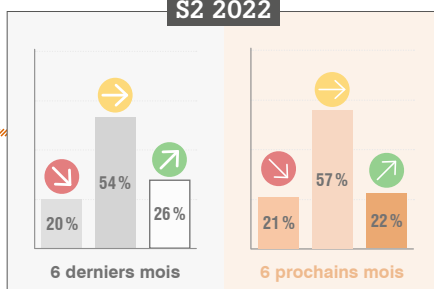
Confiance dans l'avenir de l'économie luxembourgeoise



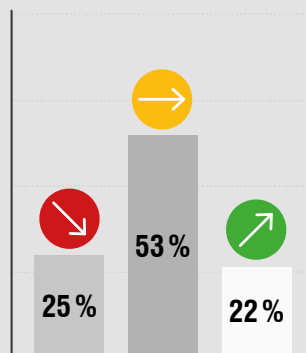
Baromètre de l'Économie

Activité

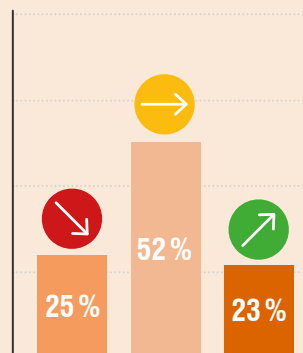
S2 2022



L'activité au cours des 6 derniers mois était :

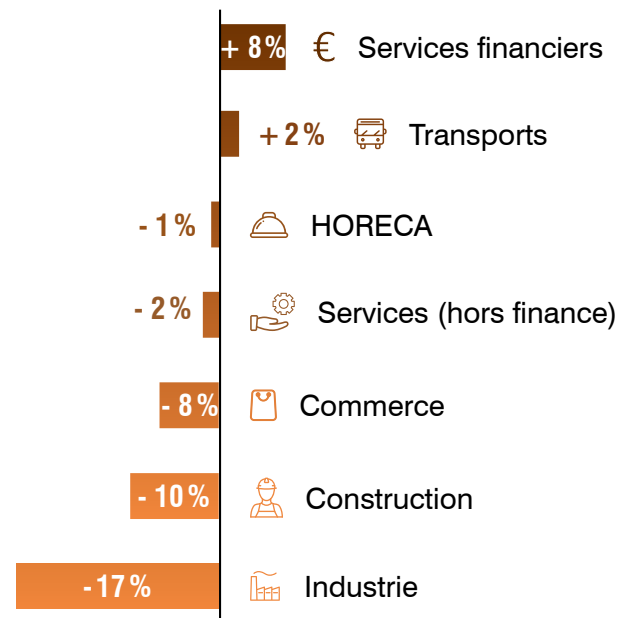


L'activité pour les 6 prochains mois devrait être :



↘ En diminution → Stable ↗ En augmentation

Différentiel entre la part des entreprises avec activité en hausse et celles avec activité en baisse :



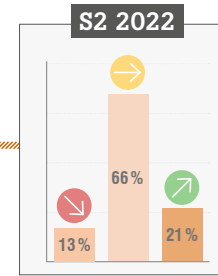
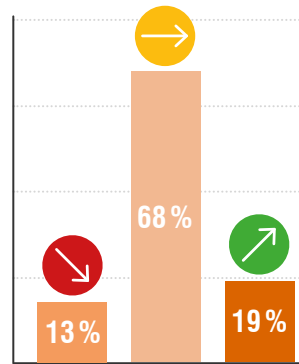
L'environnement économique incertain et le contexte conjoncturel difficile ont des répercussions négatives sur l'activité des entreprises. Bien que plus de la moitié d'entre elles prévoient une stabilité de leur activité, les entreprises qui anticipent une baisse de leur activité sont désormais plus nombreuses que celles qui s'attendent à une progression. 1 entreprise sur 4 a connu une baisse de son activité au cours des 6 derniers mois et cela ne devrait pas s'améliorer dans les 6 mois à venir selon les dirigeants d'entreprises interrogés.

L'activité a chuté dans tous les secteurs ces 6 derniers mois. En comparant ce différentiel à celui de l'édition précédente, ce sont les secteurs de l'HORECA (-13 points de pourcentage (pp)), de la construction (-12 pp), des services hors finance (-10 pp) et de l'industrie (-9 pp) qui ont été le plus impactés. **En ne regardant que le différentiel de ce semestre**, ce sont les secteurs de l'industrie (-17%), de la construction (-10%) et du commerce (-8%) qui ont connu la chute d'activité la plus forte. L'évolution de l'activité du secteur de la construction passant désormais dans le rouge, les craintes du secteur énoncées lors des derniers mois semblent se confirmer, notamment en raison de la hausse des taux d'intérêts. Il en est de même pour le secteur des services hors finance. Des réponses politiques fortes doivent suivre pour maintenir tous ces secteurs à flot. Seuls le secteur financier et celui des transports restent en territoire positif.

Emploi

Effectifs pour les 6 prochains mois :

Malgré la chute de l'activité, la forte inflation, la hausse des taux d'intérêts ou encore le coût du travail croissant, près de 7 entreprises sur 10 prévoient de maintenir leurs effectifs stables. Les polycrises et les difficultés à recruter ont néanmoins un impact sur les créations d'emplois qui progressent moins rapidement que par le passé. Seules 19% des entreprises prévoient d'augmenter leurs effectifs dans les 6 mois à venir, contre 34% au 1^{er} semestre 2019.

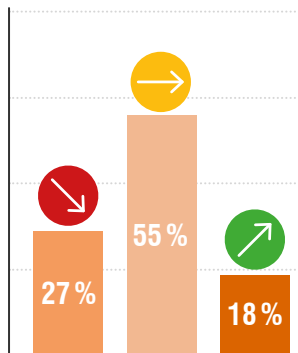


Trois secteurs anticipent plus de pertes que de créations d'emplois : l'HORECA (différence entre hausse et diminution des effectifs : -8%), l'industrie (-4%) et le transport (-2%). Le secteur financier (29% de créations d'emplois) et celui des services hors finance (26%) devraient être ceux qui embauchent le plus dans les 6 prochains mois. Notons toutefois que dans tous les secteurs, entre 10 et 15% des chefs d'entreprises prévoient une diminution de leurs effectifs.

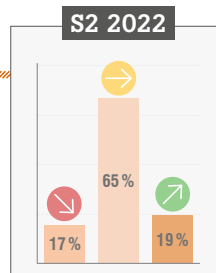
↓ En diminution → Stable ↗ En augmentation

Investissements

Pour les 6 prochains mois :

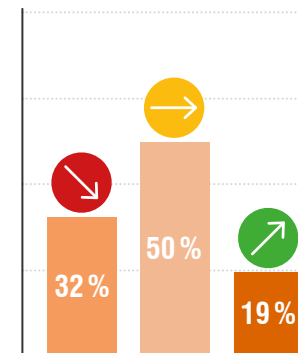


Chute du niveau d'activité, situation économique volatile et incertaine... les entreprises subissent de plein fouet les polycrises, et leurs investissements risquent de s'en ressentir. Les résultats de la présente édition n'invitent pas à l'optimisme à court terme. Le pourcentage de chefs d'entreprises prévoyant de réduire leurs investissements est passé de 17% à 27% en seulement 6 mois. Pour la première fois depuis 2019, plus d'entreprises prévoient de baisser leurs investissements que de les augmenter (différentiel entre hausse et baisse : -9%). Trois secteurs sont particulièrement en souffrance, à savoir l'HORECA (-25%), la construction (-24%) et l'industrie (-20%). Seul le secteur financier devrait globalement augmenter ses investissements (+19%). Un soutien adapté des secteurs les plus concernés sera essentiel, sachant que les investissements sont un facteur de dynamisme économique majeur d'aujourd'hui et de demain.

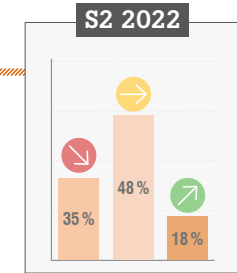


Rentabilité

Pour les 6 prochains mois :



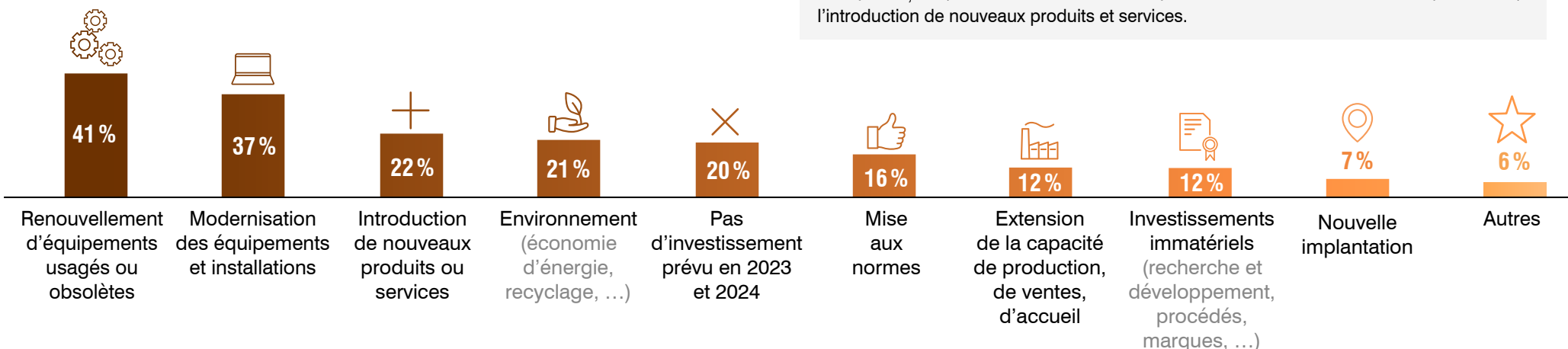
Sans réelles surprises au vu du contexte qui vient d'être décrit, les dirigeants d'entreprises s'attendent globalement à un recul de leur rentabilité, et ce pour le 3^{ème} semestre consécutif. Plus d'1 entreprise sur 3 anticipe une détérioration de sa rentabilité au cours des 6 prochains mois. Ceci est particulièrement marqué pour le secteur de l'HORECA (43%), mais également de l'industrie (35%), de la construction (33%), du commerce (33%) et des services hors finance (30%), pour lesquels les marges sont de plus en plus faibles.



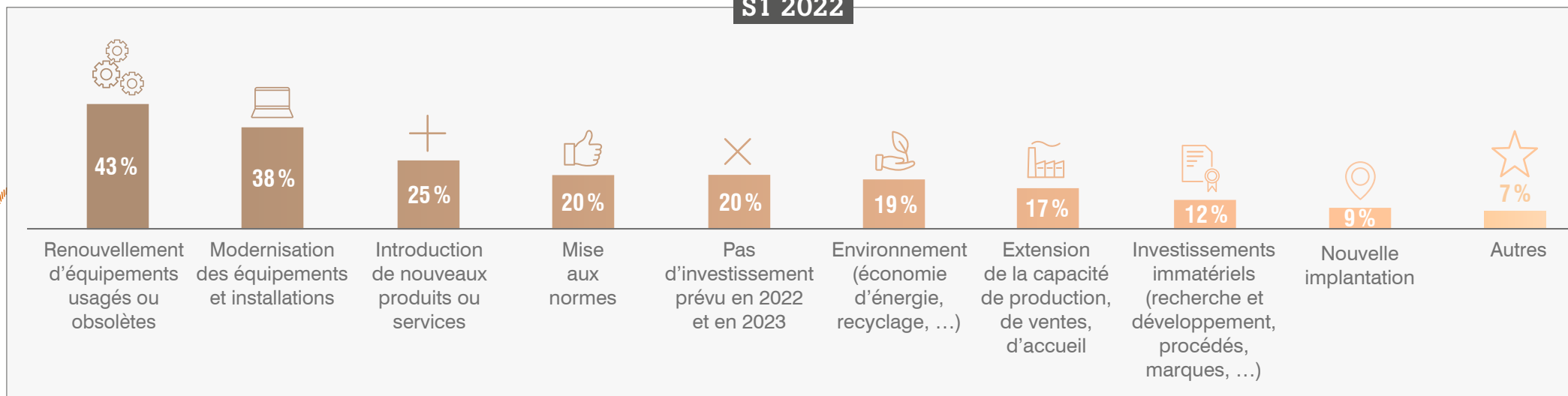
Type d'investissements

Quels types d'investissements pour les entreprises en 2023 et 2024 ?

Depuis 2019, les types d'investissements favorisés par les chefs d'entreprise sont le **renouvellement d'équipements (41 % pour cette édition) et leur modernisation (37 %)**. 34% du secteur du transport n'envisage **toutefois pas d'investissement dans les deux ans à venir**, suivi d'environ 24 % du secteur de la construction, du commerce et du secteur financier. Parmi les entreprises de plus de 500 employés, 43 % envisagent des investissements immatériels, 47 % des investissements dans des mesures environnementales et 53 % l'introduction de nouveaux produits et services.

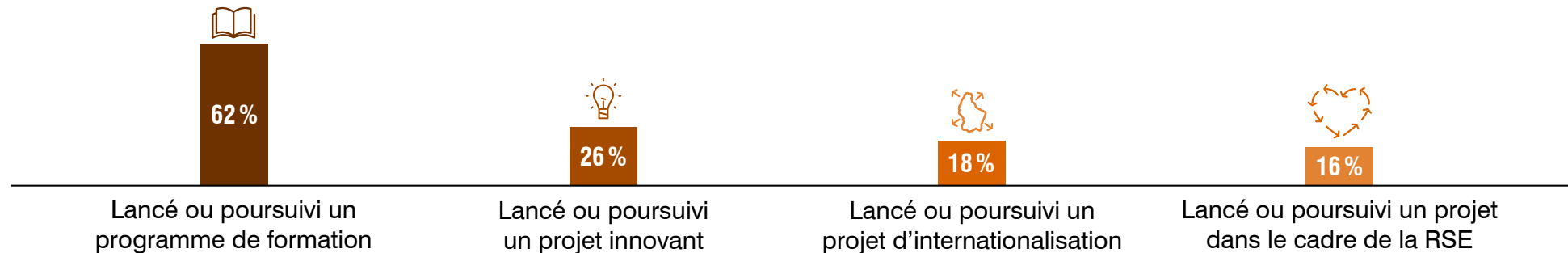


S1 2022



Projets des entreprises

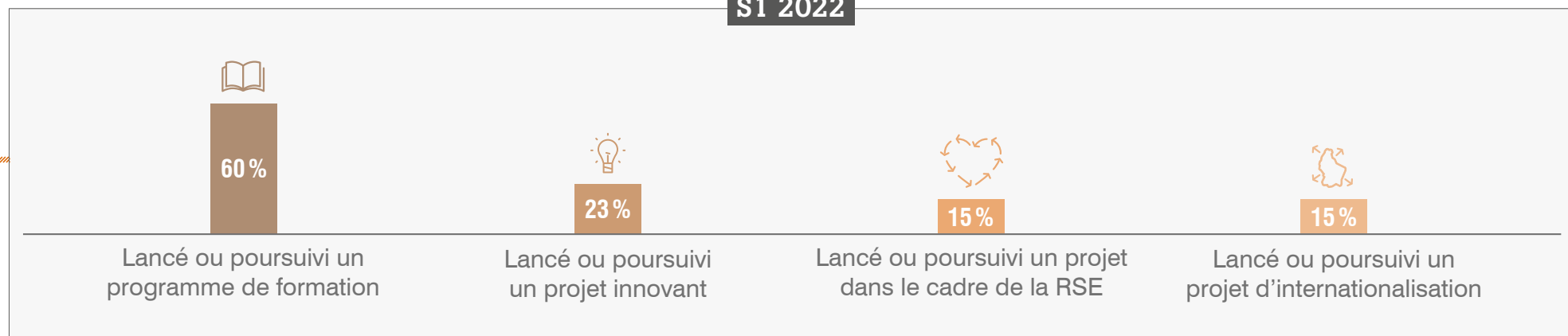
Au cours des 12 derniers mois, les entreprises ont :



Plus de 6 entreprises sur 10 ont mené un programme de formation de leurs salariés au cours des 12 derniers mois, ce qui montre la difficulté à attirer les talents nécessaires et donc le besoin de former le personnel aux enjeux de la double transition notamment. Elles sont 55% dans ce cas pour les entreprises de 6 à 9 salariés, 65% pour les PME et 82% pour les entreprises de plus de 250 employés, indiquant le besoin et les moyens croissants avec la taille de l'entreprise. Au niveau sectoriel, c'est le secteur financier qui a le plus recours à la formation (77%) et l'HORECA le moins (34%).

Une progression de 5 pp est à noter par rapport à l'année dernière s'agissant des **projets d'internationalisation** dans les secteurs de l'industrie (26% envisagent ce type de projet dans les 12 mois à venir), du transport (23%) et de la finance (33%). L'industrie et le transport semblent ainsi avoir retrouvé leur niveau d'avant-crise sanitaire pour ce type de projets. Concernant les **projets innovants**, en un an, une forte progression de +14 pp est à noter pour l'HORECA (22%), de +11 pp dans le secteur financier (37%), de +9 pp pour le transport (22%) et de +6 pp dans le commerce (29%). Le pourcentage d'entreprises menant des **projets** dits **RSE reste stable, mais relativement faible encore (16%)**, et croît avec la taille de l'entreprise.

S1 2022



Crédit

Difficultés d'accès au crédit :



73%
Pas de difficulté



18%
Quelques difficultés

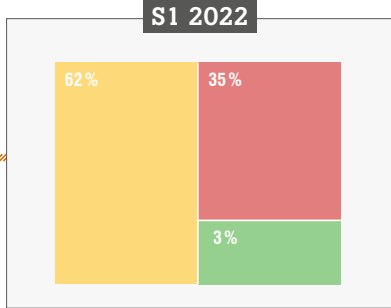


9%
Beaucoup de difficultés

L'accès au crédit devient de plus en plus difficile depuis la crise de la COVID, en particulier pour les TPE et PME. Le pourcentage d'entreprises déclarant avoir eu quelques, voire beaucoup, de difficultés d'accès au crédit au cours des 12 derniers mois pour assurer le financement de leur exploitation courante ou de leurs investissements est passé de 12% en 2019 à 27% en 2023. 9% affirment même avoir eu de grandes difficultés à obtenir des financements bancaires. Une lente dégradation à surveiller.

Administration

Les procédures et formalités administratives des entreprises sont, en 2023 :



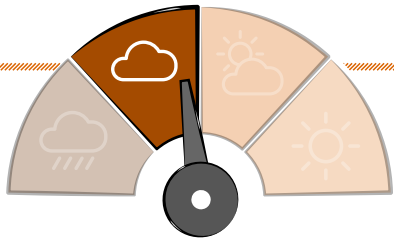
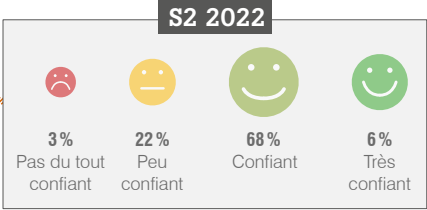
62%
Inchangées

35%
Complexifiées

3%
Simplifiées

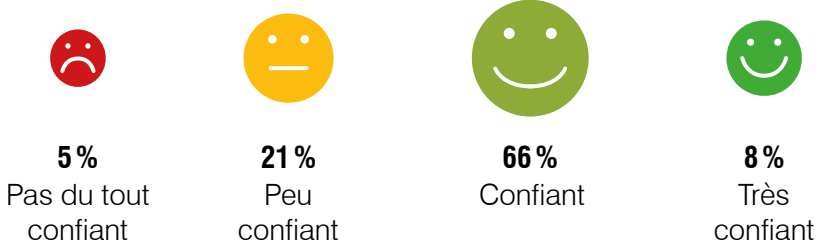
Lors de la dernière édition, 44% des chefs d'entreprises considéraient que la simplification et l'accélération des procédures administratives devaient être une priorité pour le prochain Gouvernement. Tout comme il y a un an, une grande majorité (62%) des entrepreneurs ne constate aucune simplification des **procédures et formalités administratives** obligatoires ou nécessaires à leur entreprise, et **plus d'1 entreprise sur 3 trouve même qu'elles ont eu tendance à se complexifier**.

Confiance

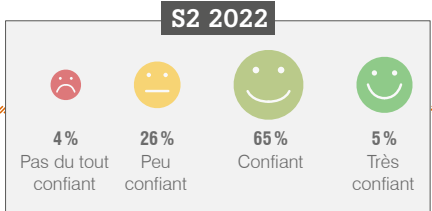


Les dirigeants d'entreprises demeurent majoritairement confiants dans l'avenir de leur entreprise à moyen terme, c'est-à-dire dans les 2 à 3 ans à venir (74%). Ce **taux reste stable** par rapport au semestre précédent, mais se situe à un **niveau historiquement bas depuis 2019**. Au 1^{er} semestre 2020, au plus fort de la crise sanitaire, ce taux se situait à 77%.

Quel sentiment de confiance des entreprises pour leur avenir à moyen terme ?

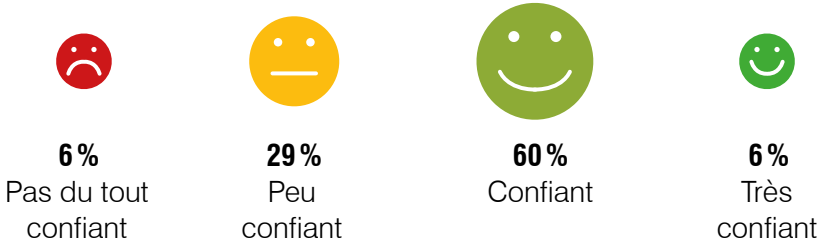


La confiance dans l'avenir de l'entreprise est le plus bas pour l'**HORECA (61%)**, suivi de la **construction (68%)**. A contrario, seulement 20% des dirigeants du secteur du transport se disent peu confiants, et un peu moins de 8 entreprises sur 10 sont confiantes, voire très confiantes dans les secteurs de la finance (78%), de l'industrie, du commerce et des services hors finance (76% respectivement).



Un **décalage de plus en plus marqué** est constaté entre la confiance dans l'avenir de l'entreprise et celle dans l'économie luxembourgeoise à moyen terme, qui se situe désormais à 66%, soit 10 pp plus bas que lors de la COVID. Il y a 6 mois, le niveau de confiance se situait encore à 70%. Ce décrochage a commencé à devenir visible au semestre dernier, avec une différence de 4 pp entre les deux indices de confiance. Elle est désormais de 8 pp et est **particulièrement marquée dans les secteurs de l'HORECA (13 pp), des services hors finance (12 pp) et de l'industrie (10 pp)**.

Quel sentiment de confiance pour l'avenir à moyen terme de l'économie luxembourgeoise ?



Il semble ainsi que les dirigeants d'entreprises soient de plus en plus pessimistes et s'inquiètent de l'évolution de la situation conjoncturelle très incertaine, mais mettent en place des mesures pour maintenir leur activité à flot, afin que l'environnement économique n'influe que partiellement sur leur entreprise. De manière générale, **plus l'entreprise est petite, moins elle a confiance dans l'avenir**, que ce soit dans celle de l'entreprise ou de l'économie.

FOCUS THÉMATIQUE :

ATTRACTIVITÉ

L'attractivité est la pierre angulaire du modèle économique luxembourgeois. Pour assurer sa croissance, l'économie du Grand-Duché a toujours su attirer les ressources humaines et capitalistiques qui n'existaient pas sur son territoire. **La moindre perte d'attractivité peut remettre en cause la dynamique de croissance du pays.** À l'heure des polycrises, l'attractivité luxembourgeoise mérite **une attention particulière.** C'est la raison pour laquelle y est consacrée la partie thématique du Baromètre de l'Économie de ce 1^{er} semestre 2023.

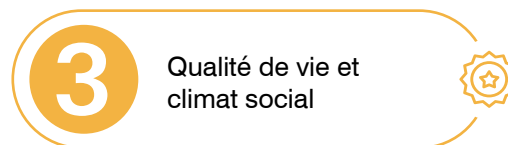
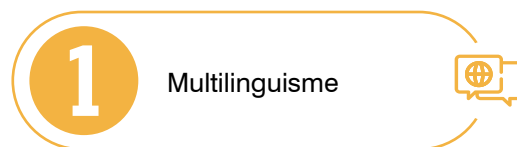
Ce dernier a pour objectif d'**identifier les forces et les faiblesses du Luxembourg** dans sa capacité à attirer des investissements étrangers, des projets de recherche et développement ou des implantations industrielles. De vraies faiblesses apparaissent : la disponibilité des talents, le prix du foncier et bien-sûr le coût du travail.

L'enquête montre d'ailleurs que la fièvre inflationniste et **les quatre indexations successives déclenchées en 18 mois** ont eu des conséquences majeures sur l'attractivité du pays. Elles ont conduit les entreprises à **augmenter leurs prix, à limiter les créations d'emplois et à renoncer à certains investissements.**

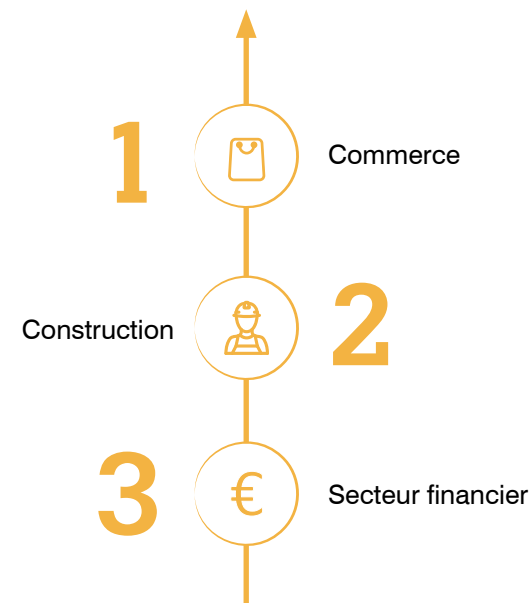
LES 3 PRÉOCCUPATIONS MAJEURES DES ENTREPRISES



TOP 3 DES FORCES POUR ACCUEILLIR DES INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS

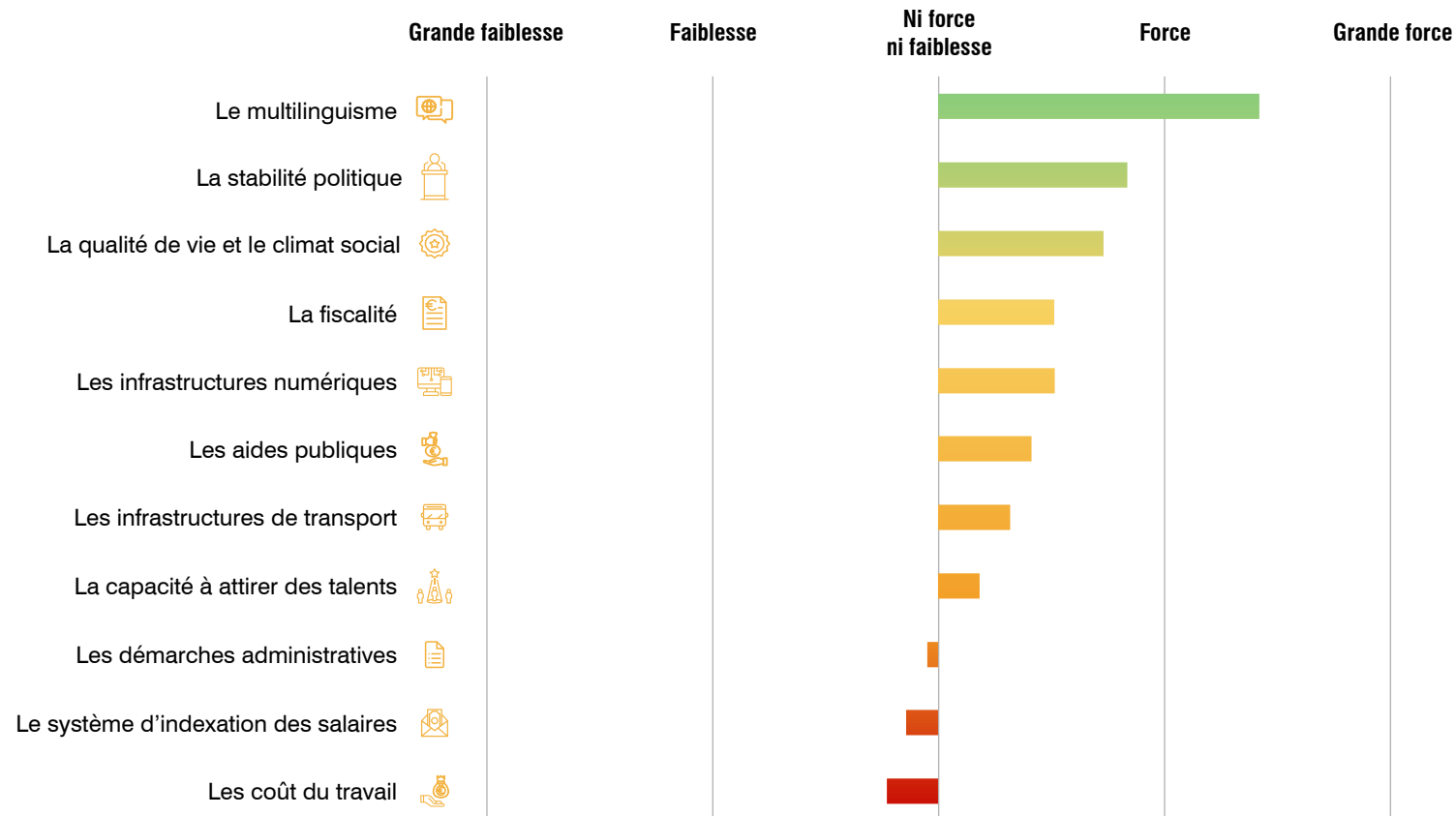


TOP 3 DES SECTEURS QUI ONT GAGNÉ EN COMPÉTITIVITÉ CES 5 DERNIÈRES ANNÉES



Investissements étrangers

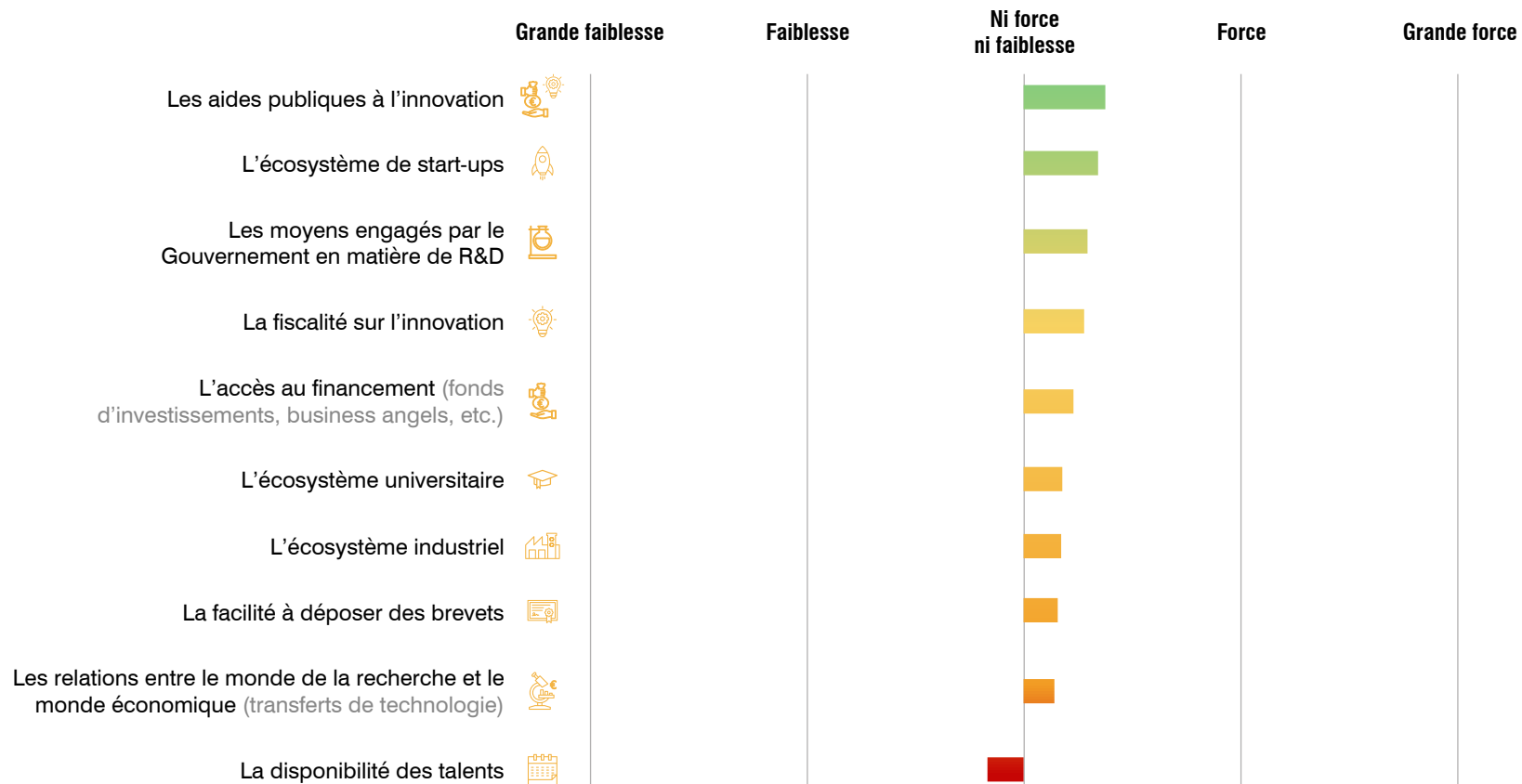
Selon vous, quelles sont les forces et les faiblesses du Luxembourg au niveau de sa capacité à accueillir des investissements étrangers ?



Multilinguisme, stabilité politique, qualité de vie et climat social serein... Sans surprise, **les grands marqueurs du « nation branding » luxembourgeois** sont clairement considérés par les chefs d'entreprises comme des forces dans la capacité du pays à accueillir des **investissements étrangers**. Ce sont indéniablement **des atouts à cultiver**. En revanche, les entrepreneurs ont aussi identifié de vraies faiblesses : **le système d'indexation automatique et généralisée des salaires** (une faiblesse aux yeux de 42% des sondés) et son corollaire, **le coût du travail** (pour 46% des sondés), sont considérés comme des handicaps importants.

Investissements en R&D

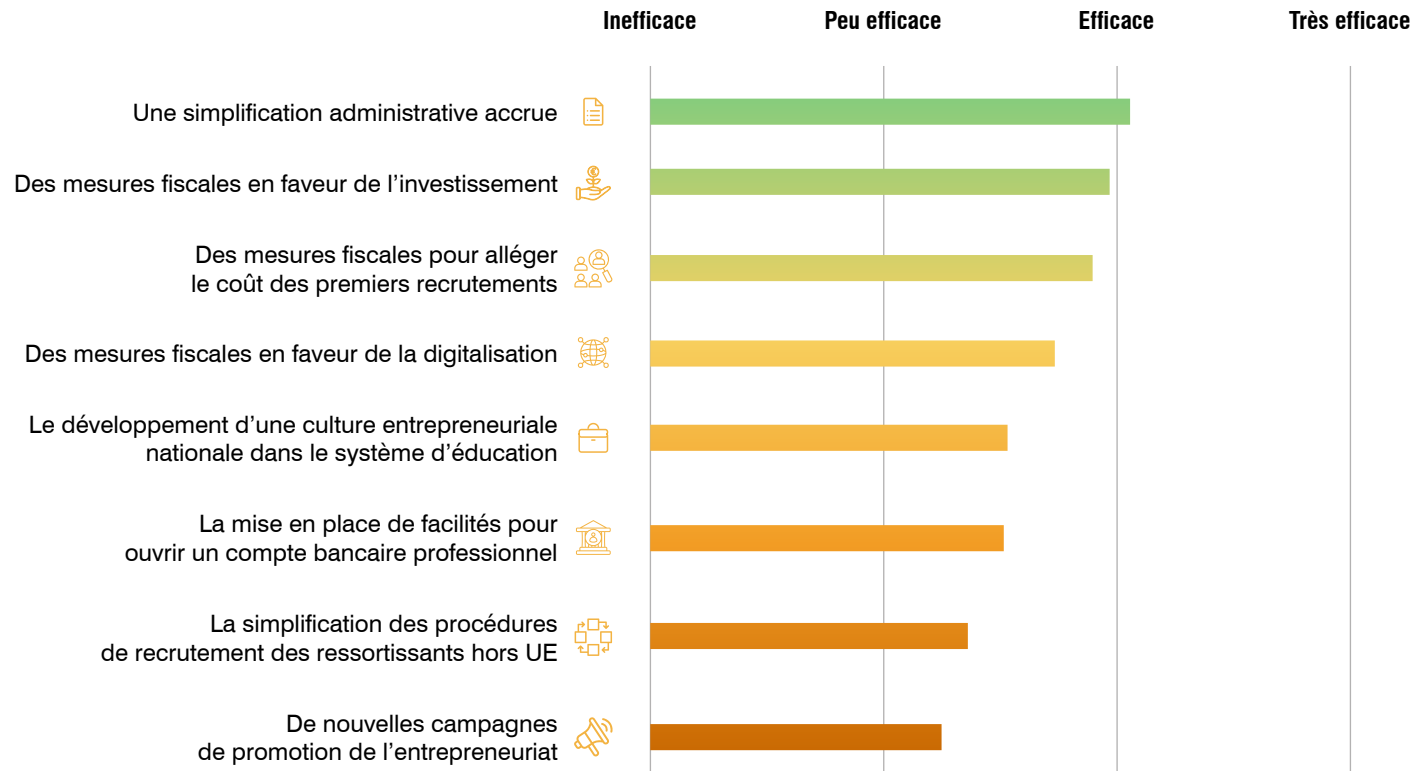
Selon vous, quelles sont les forces et les faiblesses du Luxembourg au niveau de sa capacité à accueillir des investissements en matière de R&D ?



Pour les chefs d'entreprises interrogés, les plus grandes forces du Luxembourg dans sa capacité à attirer des investissements en matière de Recherche et Développement (R&D) sont **les aides publiques à l'innovation** (37% considèrent que c'est une force ou une grande force), **l'écosystème des start-ups** (31%) et **l'accès au financement** (29%). On notera toutefois qu'aucune des propositions soumises n'apparaît véritablement comme une « grande force », c'est-à-dire un avantage compétitif indéniable. En revanche, **une faiblesse majeure se dégage : la disponibilité des talents**. Le secteur financier semble particulièrement inquiet sur ce point. 40% des répondants de ce secteur considèrent que la pénurie de talents qualifiés est une faiblesse dans la capacité du pays à attirer des projets de R&D.

Création & reprise d'entreprises

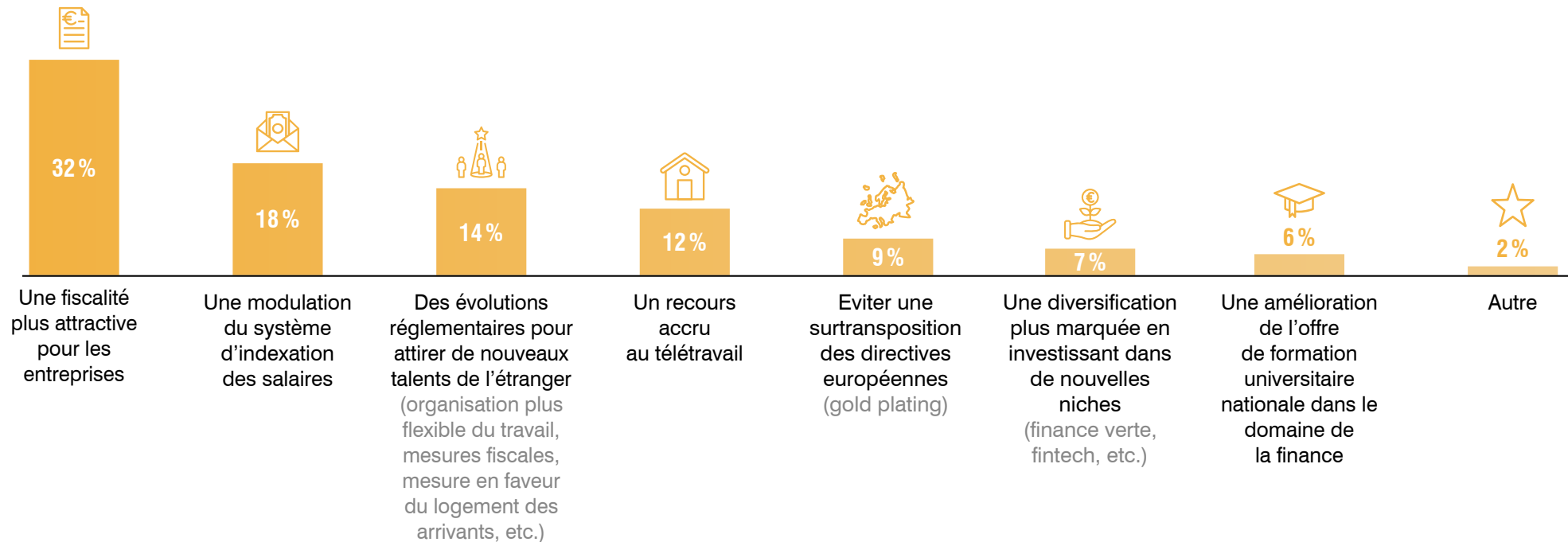
Quel serait, selon vous, le degré d'efficacité des mesures suivantes pour stimuler la création et la reprise d'entreprises au Luxembourg ?



La **qualité du cadre pour entreprendre** est un vecteur d'attractivité majeur. À ce titre, les chefs d'entreprises interrogés ont évalué un certain nombre de mesures susceptibles d'offrir un environnement plus favorable aux entrepreneurs. Parmi les propositions soumises, c'est **la simplification administrative** qui emporte la plus forte adhésion (efficace, voire très efficace pour 81% des sondés). Les chefs d'entreprises considèrent également que **des mesures fiscales en faveur de l'investissement** (82%) ou pour **alléger le coût des premiers recrutements** (74%) seraient particulièrement efficaces. De manière générale, toutes les propositions soumises sont jugées efficaces, voire très efficaces par plus de 50% des sondés.

Place financière

Selon vous, de quoi la Place financière a-t-elle le plus besoin pour maintenir son attractivité et sa compétitivité ?



32% des entrepreneurs interrogés considèrent que **la mise en place d'une fiscalité plus attractive** pour les entreprises serait la meilleure décision à prendre pour renforcer l'attractivité de la Place financière. Il est à noter que les réponses fournies par les acteurs de la Place financière eux-mêmes sont quelque peu différentes. S'ils sont 26% à avoir placé la question fiscale au premier rang de leurs revendications, ils sont 19% à considérer que **le recours accru au télétravail** est le principal besoin de la Place pour rester attractive. Si l'on élargit l'analyse aux réponses également données en deuxième et troisième position, on observe que les acteurs du secteur financier expriment prioritairement des besoins en matière d'**évolution réglementaire pour recruter des talents de l'étranger**, juste devant le recours accru au télétravail. Cela montre combien **la question des talents est un enjeu d'attractivité majeur pour la Place financière**.

Implantations industrielles

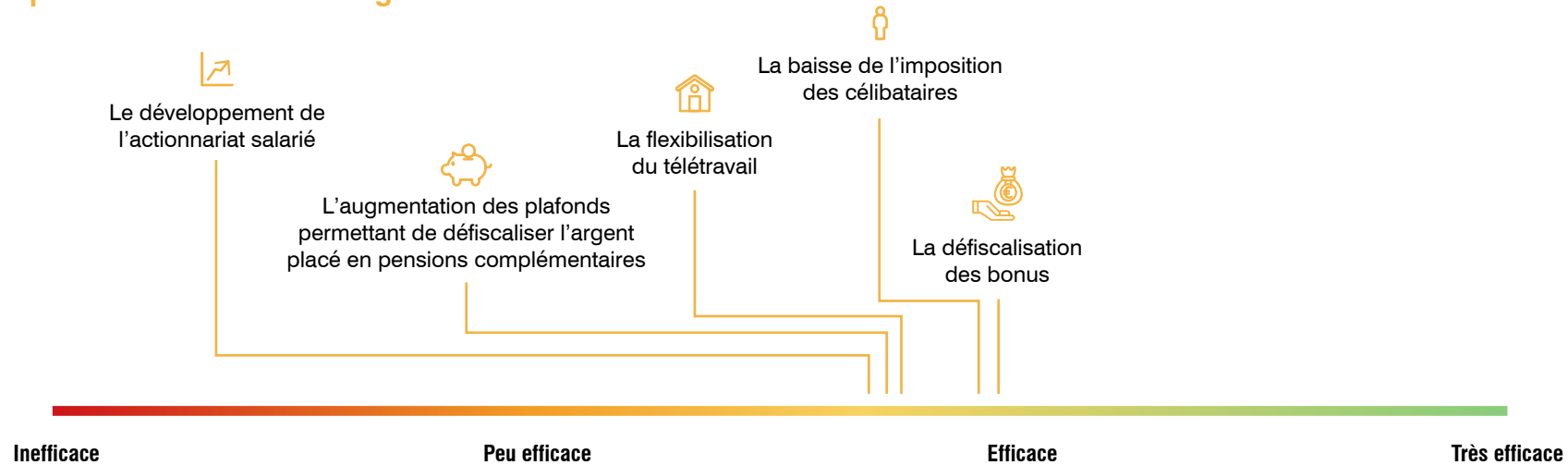
Quels sont, selon vous, les principaux freins aux implantations industrielles au Luxembourg ?



32% des acteurs économiques interrogés estiment que **le prix du foncier** constitue le principal frein aux implantations industrielles au Luxembourg. Ce chiffre est même encore plus élevé (33%) pour les réponses des industriels eux-mêmes. **Terrains rares, trop chers, trop coûteux à aménager** : ils ont identifié là **une faiblesse majeure en matière d'attractivité** pour le secteur de l'industrie, très gourmand en foncier. Dans l'enquête, ils alertent aussi sur **le problème de la main-d'œuvre**, qu'ils jugent trop rare (14% des répondants et 18% des industriels) et trop coûteuse (13% des répondants et 17% des industriels).

Attraction de nouveaux talents

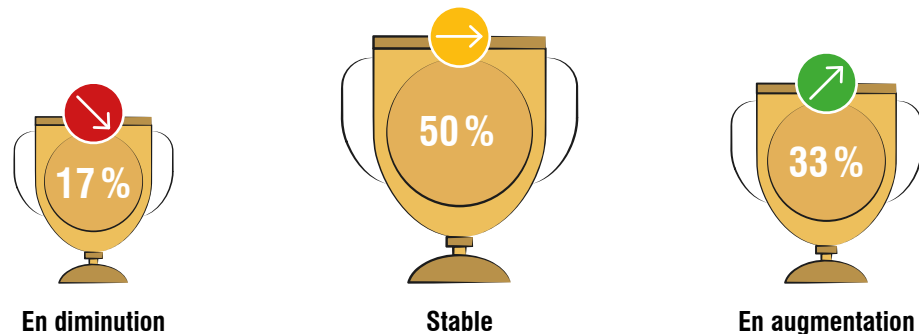
Selon-vous, quel serait le degré d'efficacité des mesures fiscales suivantes pour permettre au Luxembourg d'attirer de nouveaux talents ?



Face à la pénurie de main-d'œuvre, le Luxembourg doit mener **une stratégie de long terme en matière de formation**. Mais avant d'en tirer des bénéfices, des mesures aux effets plus rapides peuvent être prises. Les chefs d'entreprises interrogés estiment que certaines mesures pourraient être particulièrement efficaces, comme **la défiscalisation des bonus** (efficace ou très efficace pour 76% des sondés) ou **la baisse de l'imposition des célibataires** (74%). Là encore, le secteur financier porte une attention particulière à la question du télétravail : 79% des acteurs du secteur estiment que la flexibilisation du télétravail constituerait une solution efficace ou très efficace pour attirer de nouveaux talents.

Compétitivité

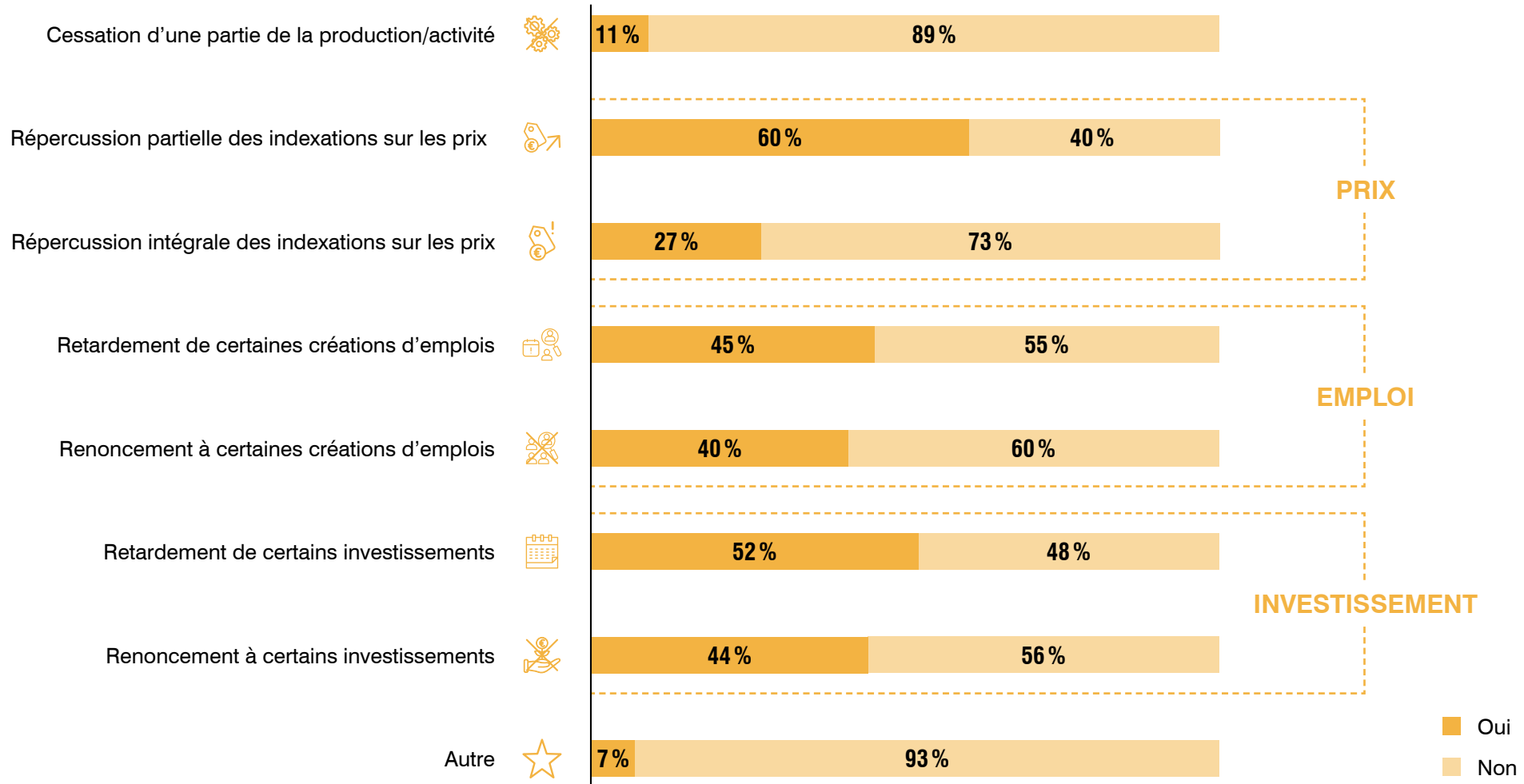
Compétitivité de l'entreprise ces 5 dernières années :



33% des sondés estiment que leur entreprise a gagné en compétitivité au cours des 5 dernières années, 50% affirment que leur compétitivité a stagné et 17% qu'elle a diminué. On observe que **les grandes entreprises sont plus nombreuses à estimer que leur compétitivité a progressé** : le taux monte à 52% pour les entreprises de 250 à 499 personnes. À l'inverse, les PME ont un regard moins positif sur l'évolution de leur compétitivité. On note que la situation est mitigée pour le secteur de l'industrie. Alors que 26% des industriels interrogés déclarent avoir gagné en compétitivité, 25% disent avoir perdu en compétitivité.

Répercussion des indexations

Comment avez-vous répercuté les indexations salariales successives depuis le début de la crise COVID ?




Les 4 indexations déclenchées en 18 mois ont conduit les entreprises à opérer des choix stratégiques majeurs, lesquels sont de nature à **impacter négativement l'attractivité du Luxembourg** à court et moyen termes.

Ces choix concernent d'abord les **prix**. **60%** des entreprises affirment avoir **répercuté partiellement les indexations sur les prix** (dont 87% du secteur de l'HORECA), **et 27%** indiquent les avoir **répercutés intégralement** (dont 35% du secteur de la construction). Cela confirme l'hypothèse selon laquelle l'indexation nourrirait elle-même l'inflation par un effet d'auto-allumage.

Ces choix ont aussi **des conséquences sur l'emploi**. **40%** des entreprises interrogées affirment avoir **renoncé à certaines créations d'emplois et 45% disent avoir retardé des créations de postes** (dont 65%, respectivement 60% de l'HORECA).

Enfin, plus inquiétant encore, **52%** des entreprises indiquent que les indexations les ont conduites à **retarder** (dont 61% du commerce et 59% de l'HORECA) **ou même à renoncer** (44%, dont 63% de l'HORECA, 50% du commerce et 49% de la construction) **à certains investissements**.



Cette neuvième édition du Baromètre de l'Économie repose sur des résultats obtenus auprès de 611 entreprises de 6 salariés et plus, représentatives de l'économie luxembourgeoise. L'enquête a été menée sur la période allant du 4 au 25 avril 2023 par l'institut ILRES sous la direction de la Chambre de Commerce. Le résultat du Baromètre de l'Économie (sur 100) correspond à la moyenne des sept indicateurs de conjoncture : confiance dans l'avenir (entreprise et économie), activité (six derniers mois et six prochains mois), emploi, rentabilité et investissements.

Chambre de Commerce

7 rue Alcide de Gasperi

L-1615 Luxembourg

Tél : (+352) 42 39 39-1

E-mail : eco@cc.lu

www.cc.lu

Suivez-nous sur



[@ccluxembourg](https://www.instagram.com/ccluxembourg)